

Formulaire pour les assurés

SVE | PLAN DE PRÉVOYANCE BASIS

Plan d'épargne à l'entrée / Changement de plan d'épargne

Lors de l'entrée dans la SVE, vous avez le choix entre trois plans d'épargne: Plan de base, Plan Confort ou Superplan. Sans communication écrite de votre part, le Plan de base s'applique. Chaque année, vous pouvez changer de plan d'épargne, avec effet à compter du 1^{er} juillet de l'année civile.

Informations personnelles

Nom / Prénom

N° personnel

Adresse

Entreprise

Choix du plan d'épargne

Je souhaite choisir le plan d'épargne ci-dessous, conformément au point 2 du plan de prévoyance

Basis:

à l'entrée dans la SVE (notification à la SVE: au plus tard **30 jours** après la date d'entrée)

date d'entrée (jj.mm.aaaa)

(début du contrat de travail)

au 1^{er} juillet (notification à la SVE: au plus tard jusqu'au **31 mai**)

Veillez sélectionner le plan d'épargne souhaité:

	Plan de base			Plan Confort			Superplan		
	Cotisations d'épargne en % du salaire assuré			Cotisations d'épargne en % du salaire assuré			Cotisations d'épargne en % du salaire assuré		
Age	Cot. d'épargne		Total	Cot. d'épargne		Total	Cot. d'épargne		Total
	Assurés	Entreprise		Assurés	Entreprise		Assurés	Entreprise	
18 - 24	-	-	-	-	-	-	-	-	-
25 - 31	4.0	6.0	10.0	5.0	6.0	11.0	6.0	6.0	12.0
32 - 41	5.2	7.8	13.0	6.5	7.8	14.3	7.8	7.8	15.6
42 - 51	7.2	10.8	18.0	9.0	10.8	19.8	10.8	10.8	21.6
52 - 65	8.4	12.6	21.0	10.5	12.6	23.1	12.6	12.6	25.2
65 - 70	4.0	6.0	10.0	5.0	6.0	11.0	6.0	6.0	12.0

Remarque: Les cotisations de risque sont identiques dans les trois plans d'épargne et s'élèvent à 0.8% du salaire assuré pour la personne assurée et à 1.2% pour l'entreprise.

Signature

Lieu / date

Signature

Nous vous prions d'envoyer le formulaire entièrement rempli et dûment signé par e-mail à kundenberatung@sve.ch ou par courrier à Sulzer Vorsorgeeinrichtung, Postfach, 8401 Winterthur, Schweiz.